



La lettre d'information de votre foyer rural

N° 3 – Juillet 2017

■ Le mot du président:

Juillet signe pour le foyer rural la fin de l'exercice 2016/2017.

C'est aussi la période des bilans.

L'assemblée générale du 30/06/2017 nous a donné l'occasion d'accueillir des nouveaux membres au conseil d'administration et de présenter les projets initiés et concrétisés au cours de l'exercice.

D'autres projets sont en cours d'élaboration et nous essaierons de les concrétiser à partir de septembre.

Le conseil d'administration s'associe à moi pour vous remercier de l'engagement manifesté au cours de l'exercice et vous souhaite d'excellentes vacances.



■ Gymnastique :



Le but majeur de l'activité, au-delà de toute compétition, est de maintenir en forme tous ses adhérents et qu'ils aient plaisir à se retrouver, dans une ambiance chaleureuse, au sein des groupes de gymnastique douce, tonique ou réservé aux enfants.

Les cours sont dispensés par un éducateur sportif qui grâce à sa compétence apporte les gestes et les conseils pour rendre cette activité facile.

Les cours ont lieu à la salle Ti-Gwer le lundi de 10h30 à 11h30 pour la gym douce, le mercredi de 14h00 à 15h00 pour les enfants et le jeudi de 20h30 à 21h30 pour la gym tonique.

■ Scrabble:

Né à New York dans les années 1930, le Scrabble débarque en France en 1955. Après un accueil mitigé, il finit par s'imposer dans les familles.

Si le Scrabble connaît un tel succès, c'est que tout le monde y joue, quel que soit l'âge, et c'est aussi un excellent outil pédagogique qui permet de progresser en orthographe, en grammaire et d'enrichir son vocabulaire.

L'activité, créée au sein du Foyer Rural depuis une vingtaine d'années et qui compte 14 adhérents cette année, est le scrabble duplicate qui consiste à jouer une partie seul en tentant à chaque coup de faire le meilleur score possible, selon les lettres tirées au sort par l'animat(rice)eur et avec l'aide d'un logiciel de la fédération française de scrabble.



Nous vous invitons à vous joindre à nous, soit le lundi de 20h00 à 22h00 ou le vendredi de 14h00 à 16h00 à la salle Plijadur (ex Tal ar Groas).

Il est tout à fait possible de venir une fois, sans engagement, pour découvrir l'activité.

Comité de rédaction : Patrick JONOT - Nicole MILBEO - Paul TANINI

■ Petits doigts malins :

Chaque mercredi après-midi un petit groupe d'enfants se retrouvent pour une activité manuelle avec Marie Thérèse ou Nicole. Le maître mot est la convivialité. Certaines fois nous avons profité de ce temps pour faire des jeux de société, selon la motivation et la fréquentation.

L'an prochain l'activité risque d'être mise en sommeil sauf si de nouveaux bénévoles se proposent. L'activité dure en moyenne 1h15 dans une salle de tal ar groas.



■ Le nouveau bureau :

Président : Patrick JONOT
Trésorier : Pierre GUIVARCH
Secrétaire : Nicole MILBEO

Vice président : Paul TANINI
Trésorier adjoint : Monique GNAGNERI
Secrétaire adjoint : Marie-Thérèse LIRZIN

■ Certificats médicaux :

En France, le principe général veut que la pratique sportive soit soumise à la production annuelle d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication. Ce lien entre le champ médical et la sphère sportive s'inscrit dans une logique de santé publique à laquelle le Foyer Rural de Garlan souscrit pleinement.

Depuis le 1^{er} septembre 2016, la législation sur le Certificat Médical attestant l'absence de contre-indication a changé. Ces changements impactent notre fonctionnement au sein du sport en milieu rural.

Pour délivrer une licence sportive, un certificat médical de moins de 1 an est obligatoire quelle que soit la nature de la pratique.

La durée de validité du certificat médical est de 3 ans, mais pour que le certificat médical soit valable 3 ans, il faut que sur cette période de 3 ans et chaque année, le licencié :

- Renouvelle sa licence.
- Remette une attestation de santé relative au questionnaire du ministère des sports (en aucun cas le questionnaire lui-même).

Le Foyer rural doit garder les attestations de santé pendant toute la durée de validité du certificat médical (3 ans) et le certificat médical pendant 6 ans.

148 adhérents
au foyer rural
à la date du
30 juin 2017
(131 l'an dernier)

Versement de
543,70 € au profit
de l'association
KEREZ suite au
concert des chorales
de Garlan et de
Plouégat



Inauguration du
nouveau terrain de
pétanque le
samedi 01 juillet
en présence de M.
le Maire et de la
presse locale

Bienvenue aux
nouvelles élues
Valérie au CA et
Monique au CA,
ainsi qu'au bureau.



Après la pétanque récréative et l'aide à la scolarité, les équipes du Foyer Rural s'activent sur différents projets, dont :

Une nouvelle activité en préparation pour la fin de l'année 2017 : Sorties culturelles / artistiques et sportives. (avec expérimentation en septembre ou octobre 2017)

8 septembre de 16H30 à 19H00 - Inscriptions au foyer rural

9 septembre de 10H00 à 12H00 – Inscription au foyer rural

Seconde quinzaine de septembre : Début de l'aide scolaire

16 septembre : Randonnée nocturne du Pardon de Garlan

29 ou/et 30 septembre : Pré-vente billets pour soirées cabaret

13 et 14 octobre : 19H30 – Soirées cabaret



Rejoignez-nous sur
facebook

Foyer Rural de Garlan 29610

Pour nous écrire :
Mail : foyerruralgarlan29610@gmail.com